

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LECRET N° 82/020 du 08/01/82
/MTPB.DGTFP.DFP.21032/16

Portant reclassement et nomination de Monsieur
MOUDILOU Gaston, Attaché des SAF de 5° éche-
lon...

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

/ I S A S :

(/u la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25/80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47
de la constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des fonction-
naires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le régime des rémunéra-
tions des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunéra-
tions des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des
diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiéar-
chies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général
des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la
révocation des fonctionnaires dans les cadres de la catégorie A I ;
(/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dis-
positions du décret n° 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indi-
ciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo ;
(/u le décret n° 71.247 du 26.7.71 modifiant le tableau hiérarchique
des cadres de la catégorie A des SAF en ce qui concerne les Contributions
Directes, l'Enregistrement et le Trésor, abrogeant et remplaçant les dispo-
sitions des articles 7, 9, 10, 13, 15, 16, 21 et 22 du décret n° 62/426 du
29.12.62 ;
(/u le décret n° 79/154 du 4.4.69 portant nomination du Premier Mi-
nistre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres
du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements
des Agents de l'Etat ;
(/u le rectificatif n° 81/016 du 26.1.81 au décret n° 80/644 du 28.
12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81/017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des Membres
du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 5876/MJT.DGTFP.DFP du 22.11.79 autorisant Monsieur
MOUDILOU Gaston, Attaché des SAF de 3° échelon à suivre un stage de Formation
en France ;
(/u l'arrêté n° 8474/MTPS.DGTFP.DFP du 17.10.81 portant promotion au
titre de l'année 1981 des fonctionnaires des cadres de la catégorie AII et
B des SAF (Travail et Administration Générale) ;
(/u la lettre n° 98/SPCGE du 17.11.81 du Directeur de la Comptabilité
Publique et du Plan Comptable, transmettant la demande de l'intéressé ;
(/u le décret n° 59/23/FP du 30.1.59 fixant les modalités d'intégra-
tion dans les cadres des catégories B, C, D et E des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 67/50/FP du 24.2.67 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des notes réglementaires relatifs aux nomina-
tions, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements (notamment
en son article 1er § 2°) ;

DECRETE :

Handwritten signature

ARTICLE 1er- En application des dispositions du décret n° 71/247 du 26.7.81 susvisé, Monsieur MOUDILOU Gaston, Attaché des S.A.F de 5° échelon, indice 880 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II, en service à la Direction du Plan Comptable et de la Comptabilité Publique à Brazzaville, titulaire du Diplôme du Cycle d'Enseignement Professionnel, délivré par l'Ecole Nationale des Services du Trésor de Noisel (France), session de 1981, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Inspecteur du Trésor de 2° échelon, indice 890 ACC : 3 mois, 5 jours.

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 9.11.81 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

PAR LE PREMIER MINISTRE, CHEF
DU GOUVERNEMENT,

BRAZZAVILLE, le 08 JANVIER 1982

LE MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE,

Handwritten signature
- Colonel Louis SYLVAIN-GOMA. -

Handwritten signature
- Bernard COMBO MATSIOMI. -

LE MINISTRE DES FINANCES,

AMPLIATIONS :

JORPC. 1
DGTFP.DFP. 3
D.B. 3
D.C.F. 1
MF. 2
INTERESSE 1
DOSSIER 3
SGCM/BC. 2

Handwritten signature
- Itihi-Ossetoumba LEKOUNDZOU. -